

MESURES SANITAIRES — SANITARY MEASURES

CERTIFICATS DE VACCINATION EXIGÉS DANS LES VOYAGES INTERNATIONAUX

Amendement à la publication du 6 février 1959

VACCINATION CERTIFICATE REQUIREMENTS FOR INTERNATIONAL TRAVEL

Amendment to publication of 6 February 1959

A la page 12, *supprimer* les renseignements publiés sous Ghana et *insérer*:

Ghana

Choléra. — Et de la Birmanie, de l'Inde, du Pakistan et de la Thaïlande. ¹ Les enfants de moins d'un an sont exemptés.

Fièvre jaune. — Les voyageurs quittant le Ghana doivent être munis d'un certificat. Les enfants de moins d'un an, qui ne se rendent pas dans une zone de réceptivité, sont exemptés.

Variole. — Les voyageurs quittant le Ghana doivent être munis d'un certificat.

Les enfants de moins de 3 mois qui, au cours des 14 jours précédant leur arrivée ou leur départ, n'ont pas séjourné ou ne sont pas passés dans un territoire infecté, sont exemptés.

Fièvres typhoïde et paratyphoïdes. — Vaccination recommandée.

¹ Il semble que la conformité de cette mesure avec le Règlement puisse prêter à discussion, et l'Organisation est entrée en communication avec l'administration sanitaire intéressée à ce sujet.

Choléra Cholera	Fièvre jaune Yellow fever	Variole Smallpox
○	R ○	○

On page 12, *delete* all information under Ghana, and *insert*:

Ghana

Cholera. — And from Burma, India, Pakistan and Thailand. ¹ The requirement does not apply to children under 1 year of age.

Yellow fever. — Travellers leaving Ghana are required to possess a certificate, except children under 1 year of age not proceeding to a receptive area.

Smallpox. — Travellers leaving Ghana are required to possess a certificate. The requirement does not apply to children under 3 months of age who have not been in an infected area during the 14 days preceding arrival or departure.

Typhoid and paratyphoid fevers. — Vaccination recommended.

¹ It appears that conformity of this measure with the Regulations may be open to question and the Organization is in communication with the health administration concerned.